MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

Projet spontané : « Administrer le privilège : la Ferme générale dans l'espace français et européen (1664-1794) »

+ FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Mission de recherche Droit et Justice
Ministère de la justice
13, Place Vendôme 75042 PARIS Cedex 01
Tél : 01 87 89 21 02
E-mail : mission@gip-recherche-justice.fr
Site internet : www.gip-recherche-justice.fr
Siret : 180-089-500-000-45

I - Intitulé de la recherche :

Administrer le privilège :
La Ferme générale dans l'espace français et européen (1664-1794)

Le projet FermGé vise à étudier **l'impact d'une organisation fiscale (1664-1794), discriminante mais rationnelle**, sur les territoires et les sociétés de la France moderne. Il cerne les dynamiques de fonctionnement d'une institution ancrée dans une culture du privilège et donc de l'inégalité, mais tout autant dans une culture administrative éclairée visant l'efficacité. Véritable « Etat dans l'Etat », omniprésente à des échelles diverses et sur des **territoires très différenciés** pour collecter près de 50 % des revenus ordinaires de la monarchie, dotée de moyens exceptionnels de coercition, mais capable de transactions, la Ferme générale a localement renforcé ou affaibli le sentiment d'injustice à l'interface avec les **sociétés plurielles** sur lesquelles elle agit. La confrontation entre une logique gestionnaire éclairée par une science administrative nouvelle d'une part, et des identités géographiques et sociales plurielles généra des réactions qui se déclinèrent en pratiques et discours pluri-sémantiques sur l'inégalité, allant jusqu'à la **radicalisation violente**.
Le projet revient sur le paradigme d'une organisation purement coercitive véhiculé par une historiographie centrée sur la répression de la contrebande. Son originalité réside dans **l'approche globale** de l'objet d'histoire « Ferme générale », considérant pour la première fois cet acteur majeur de la modernité dans tous ses aspects, administratifs, politiques, économiques, sociologiques, géographiques. François Monnier, en 1996, déplora l'absence d'étude de la Ferme en elle-même (voir bibliographie). Aucun colloque ou journée d'études spécifique n'a été monté(e) sur le sujet à ce jour. Pour étudier les **dynamiques de gestion des privilèges sociaux et territoriaux** dans leur globalité et apprécier tout autant les conflictualités que les

pratiques d'accommodements, voire les compromis politiques, le projet s'appuie sur une **collaboration interdisciplinaire de cinq laboratoires Histoire-Géographie-Histoire du droit** (un en histoire, deux en géographie et deux en histoire du droit) en prenant acte des renouvellements heuristiques de chaque discipline. Le projet vise à restituer à la communauté scientifique des connaissances inédites sur cette organisation fiscale, dépositaire d'archives considérables au niveau des départements, mais surtout des analyses sur l'interface inégalitaire Impôt/territoires/sociétés. Il interroge le rapport à la souveraineté (la Ferme générale étant subrogée dans les droits du roi), à la nation, à la responsabilité; il met en évidence les dynamiques identitaires territoriales et leur éclatement/renforcement sous l'effet des rationalités pratiques mises en œuvre par une administration fiscale réputée pour son efficience ; il interroge donc la question de la cohésion nationale, telle qu'elle fut mise à l'épreuve par cette organisation, réinterprète la haine rébellionnaire et la dénonciation des inégalités telle qu'elle s'est exprimée au XVIIIe siècle. Au-delà, l'originalité du projet réside encore dans le questionnement d'un **binôme notionnel « inégalité/rationalité »** que nous élaborons à partir d'un modèle de gestion de l'inégalité (celui de la Ferme générale) qui a été exporté à l'étranger (duché toscan, duché de Parme, Prusse, Pays-Bas méridionaux…). Nous émettons l'hypothèse que ce binôme est opérationnel pour étudier tout type d'organisation agissant globalement sur un territoire.

Le projet s'organise autour de trois axes de travail :

Axe 1 — Dictionnaire de la Ferme générale, objet d'histoire totale
Responsables : Thomas Boullu (UMR DRES) et Marie-Laure Legay (UMR IRHIS)

Le parti pris de l'axe 1 repose sur la réalisation au fil de l'eau d'un *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*. De « Acquit-à-caution » à «Wurtemberg », cette première approche a trois objectifs :
1) **Réunir** en une seule œuvre et sur un seul site les monographies locales et études très éparses réalisées sur la Ferme générale, ses agents, ses activités, la contrebande…
2) **Renouveler l'historiographie** grâce aux approches inédites en cours que plusieurs historiens, juristes et géographes sont en train de mener : sur les pratiques de faux, les pratiques infra-judiciaires, l'accommodement ou transaction, sur l'économie souterraine, l'économie des frontières, sur les modèles administratifs et comptables, leur implantation sur les territoires français et à l'étranger, sur le tournant spatial du XVIIIe siècle, sur les pratiques rébellionnaires…. Ces approches constituent des cadres d'analyse pour comprendre les mécaniques de l'inégalité institutionnalisée et les stratégies de lutte ou d'action qui en découlent.
3) Le *Dictionnaire* vise **l'exhaustivité géographique** à travers les entrées de noms de lieux (villes, ports, provinces, frontières), de notions géographiques spécifiques (par exemple : « lieues limitrophes », « Domaine d'Occident ») et les études sur les modèles étrangers de régie inspirés de la Ferme générale ; il étudie les relations avec les sociétés plurielles de l'époque moderne grâce aux entrées « femmes et filles », « bouchers », « cartiers »…; il interroge aussi les grandes notions particulièrement signifiantes (comme « bureau, bureaucratie », « despotisme », « opinion », « privilège », « vexations »…) pour étudier l'apport particulier de la régie des Fermes à la qualification d'un régime inégalitaire. Cette exhaustivité constitue une

gageure que le projet relève en sollicitant les spécialistes de plusieurs régions de France et de l'Europe.
Ce *Dictionnaire* réunit d'ores et déjà des spécialistes français et étrangers comme Michael KWASS (Univ. John-Hopkins Baltimore, USA), Florian SCHUI (Univ. Saint-Galles, Suisse) Catherine DESBARATS (Québec, Canada, spécialiste des finances de la Nouvelle France), Sébastien EVRARD (Histoire du droit, univ. de Nancy, travaille actuellement sur les commissions établies pour lutter contre la fraude), Paul DELSALLE (univ. de Besançon, travaille actuellement sur Salins et Arc-et-Senans), Olivier CAPOROSSI (univ. de Pau, spécialiste des douanes à la frontière espagnole), Anne MONTENACH (univ. d'Aix, spécialiste de l'histoire de l'économie de frontières et des femmes dans la contrebande)… Il fera appel ponctuellement à des historiens d'autres régions françaises.
Quatre jeunes chercheurs en histoire et histoire du droit participent également au projet : Benoît CARRE (univ. de Lille), Momcilo MARKOVIC (univ. Paris 1), Thomas BOULLU qui soutient une thèse d'histoire du droit en novembre 2019 sur la transaction en matière d'impositions indirectes au XVIIe et XVIIIe siècle, et Nicolas SOULAS (univ. d'Avignon). Leur expertise sera mise à contribution pour des entrées comme « pensions », « barrière d'octroi », « transaction », « Rhône » ; elle sera également mobilisée pour les analyses transversales de l'axe 3.
Le dictionnaire sera **lisible en** *open access* **sur le site** http://dicofg.hypotheses.org **,** site construit récemment (premières notices déposées : « Cambrésis », « lieues limitrophes », « pays de Quart bouillon »...)

Axe 2 – L'atlas numérique de la Ferme générale
Responsables : Benjamin Furst (EA CRESAT); Valentina de Santi (UMR Géo-Cités)

Le deuxième axe est formé par la construction d'un *Atlas numérique de la Ferme générale* qui analysera la présence physique de la Ferme sur le territoire **par province** (Artois, Aunis, Bourgogne, Bretagne, Cambrésis…), mais aussi **par bassin fluvial** (Loire Rhône, Seine…) et **par frontières** (interfaces avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse…). Il entrera en activité avec un décalage à partir de 2021 pour tenir compte du temps de collecte des données.
Pour apprécier l'impact économique, social et politique de la Ferme générale, une **cartographie des contraintes géographiques** qu'elle a établies sur les provinces françaises est indispensable.
Le projet prévoit une collaboration avec Benjamin FURST, docteur en histoire moderne, **ingénieur d'études cartographe** au CRESAT – EA 3436 de l'université de Haute-Alsace. Il est co-auteur de *l'Atlas historique du Rhin supérieur*. Il coordonnera l'Atlas de la Ferme générale en s'appuyant sur un **post-doctorant dix-huitièmiste** (Nous pensons à ce stade à Valentina DE SANTI, élève de Marie-Vic OZOUF-MARGNIER. Valentina de Santi appartient au laboratoire GEOGRAPHIE-CITES (UMR 8504). Les scientifiques engagés dans l'axe 2 du projet travailleront à partir des données géo-historiques transmises par l'équipe de l'axe 1 (données bibliographiques contenant des cartes locales; données archivistiques ; données numériques comme par exemple sur Gallica des cartes qui font apparaître les bureaux des fermes : *Carte de la frontière du Barrois sur le pays de Luxembourg des faux magasins de sel et tabac,* 1775 *; Plan du cours de la rivière d'Authie figurant les gués établis irrégulièrement entre les villages d'Authie et Thièvres pour le transport du sel et du tabac*, 1765 ; *Carte du pays*

d'Aunis, d'une partie de la Xaintonge et bas Poitou dans laquelle sont compris les bureaux de la traitte de Charente, 1787 …etc) pour construire un atlas qui pourra être hébergé par HUMA-NUM. Outre la maîtrise des outils techniques et des **humanités numériques**, une bonne connaissance de l'ancien régime et de ses provinces constitue une garantie scientifique supplémentaire. Précisons que la partie européenne du projet (transferts des modèles de gestion vers l'Italie, la Prusse, les Pays-Bas....) ne sera pas cartographié. Cette dimension sera étudiée dans le Dictionnaire et au cours des rencontres scientifiques.

Axe 3 — Une histoire exploratoire et transdisciplinaire du binôme notionnel Inégalité/rationalité
Responsables : Marie-Laure Legay (UMR IRHIS), Marie-Vic Ozouf-Marignier (UMR Géo-Cités), Mathieu Soula (EA CHAD)

A partir de cette approche encyclopédique et géographique de la Ferme générale, l'axe 3 confrontera les disciplines pour interroger l'administration de l'inégalité spatiale et sociale au siècle des Lumières. Quatre rencontres des six principaux collaborateurs seront organisées pour mettre en place et suivre le travail méthodologique interdisciplinaire : voir plus loin le calendrier : avril et octobre 2020 ; octobre 2021, octobre 2022. L'objectif de ces rencontres est de croiser les approches juridique, historique, et géographique d'un objet (la compagnie financière chargée des impôts indirects). L'articulation entre le *Dictionnaire* et l'*Atlas* doit être bien pensée. L'analyse finale vise à comprendre ce qui se joue **quand la rationalité administrative agit sur les inégalités instituées**. Comment met-elle en cause l'expérience cognitive et normative des inégalités vécue par différentes catégories d'acteurs (marchands, fabricants, sauniers, femmes…) et différents territoires ? La particularité de la Ferme générale est d'avoir été une institution activée à partir de la reconnaissance des privilèges territoriaux (« pays exempts », « pays rédimés », « provinces à l'instar de l'étranger », « lieues limitrophes »…) et sociaux (« franc-salé », « pensions », « croupes »…), tout en étant un acteur de la modernité administrative (« retraite », « comptabilité », « frères Pâris », « transaction »…) dont le modèle de gestion a été exporté à l'extérieur de la France. Le privilège a été à la fois administré, institutionnalisé et combattu par les institutions elles-mêmes. L'étude identifiera les médiateurs soucieux de tempérer les effets des grandes ordonnances rédigées dans les années 1680 sur les gabelles, traites et aides, les formes d'accommodements fiscaux, les collaborations politiques qui ne peuvent être repérés qu'à partir des données locales. La 2e rencontre (octobre 2020) préparera en outre le contrat post-doctoral. La 4e rencontre (octobre 2021) fera le point sur le travail accompli sur l'axe 1 et l'ace 2 et préparera le lancement du colloque. Au terme de ces rencontres, **le premier colloque international sur la Ferme générale (« Administrer le privilège : la Ferme générale dans l'espace français et européen »**) sera organisé en 2023. Il sera présidé par Jean-Claude Waquet (EPHE) qui a travaillé sur l'exportation du modèle de la Ferme en Toscane. Cet axe donnera lieu à plusieurs livrables.

1. Partenariats

La réussite du projet est basée sur la collaboration de 5 laboratoires.
L'UMR 8529 IRHIS (université de Lille) a défini pour 2020-24 un nouveau pôle de recherche (« Pouvoirs, normes et conflits ») qui se consacre à l'étude des processus d'institutionnalisation des normes et de leurs contestations. « Nous nous intéressons à la traduction concrète du pouvoir tout particulièrement dans le rapport au territoire, à savoir les lieux de la « centralité » de la domination et à son envers, les espaces qui résistent au pouvoir central, ou le limite et le recompose ». Sont actifs sur ce pôle plusieurs chercheurs confirmés et jeunes chercheurs qui viendront à l'appui de la réflexion du consortium :

→ **Marie-Laure Legay** est professeur d'histoire moderne, spécialisée dans l'histoire des territoires (Etats provinciaux) et les finances publiques. Elle a à son actif plusieurs projets de recherche déjà menés à bien, dont un projet interdisciplinaire financé par l'ANR entre 2006 et 2010 sur l'histoire de la comptabilité et des grandes réformes de la comptabilité publique (Racines, techniques, modèles) entre 1500 et 1850. L'équipe a mené à bien plusieurs publications, dont le *Dictionnaire historique de la comptabilité publique vers 1500- vers 1850*, paru en 2010. Ce dictionnaire a été bien reçu par la communauté scientifique également : [CR par Wolfgang Reinhardt, *Francia*, Esteban Hernandez Esteve, *De Computis, Revista Española de Historia de la Contabilidad, Spanish Journal of Accounting History*, n° 13, diciembre 2010, p. 245-251 ; par Georges Gallais Hamonno, dans la revue *Comptabilité, contrôle, audit*, avril 2012, p.184-186 ; par Anne Pezet, dans *Accounting History Review*, n°21, 2011, p. 240-241…] ; par Peter Claus Hartmann, dans *Francia-Recensio*, 2012-1, Frühe Neuzeit. Par Cédric Glineur, dans *Revue Historique de Droit Français et Etranger*, n° 89, (1), janv.-mars 2011, p.138-139 ; par André Barilari dans *Revue française d'administration publique*, 2011/1 (n° 137-138) : « C'est en fait beaucoup plus qu'un dictionnaire de comptabilité publique, c'est une véritable histoire des fondements de nos finances publiques et par là-même, une chronique de la mise en place des principaux mécanismes de gestion de l'État, car nous savons que l'histoire du pouvoir est indissociable de celle de ses finances »…. Elue professeure en 2010, Marie-Laure Legay a travaillé sur les finances de la France, mais aussi de la Savoie, de l'Autriche, des Pays-Bas. La publication de *La Banqueroute de l'État moderne* : *la gestion des finances publiques de Colbert à la Révolution* (EHESS, 2011) a été saluée [CR par Philippe Arnaud, *Le Monde*, 13 décembre 2011 ; *Le Temps finance*, 19 décembre 2011 ; par Anne Dubet, *Comptabilités. Revue d'histoire des comptabilités,* n° 3, 2012 ; par Jean-Christophe Le Duigou, *L'Humanité*, 16 novembre 2011 ; par Daniel Cardot, *Alternatives Economiques* n° 310 - février 2012 ; Paul Lagneau-Ymonet et Angelo Riva, *Le Monde diplomatique*, juin 2012, *Hispania*, 2014, vol LXXIV, n° 247, p. 589-636…]. Les recherches plus récentes portent sur les loteries royales (France, Pays-Bas : *Les loteries royales dans l'Europe des Lumières*, PU du Septentrion, 2015), sur la monnaie (*La souveraineté monétaire dans les Pays-Bas méridionaux XVI-XIXe siècle*, Turnhout, Brepols Publishers, 2016), toujours selon une approche politique. [CR : Dewilde Brecht., (2017) in *Early Modern Low Countries* 1(1), pp.177–180 ; David Velinov, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2018/1 (n° 65-1), p. 191-193 ; Jelten Baguet, *BMGN - Low Countries Historical Review*, Books review DOI 10.18352/bmgn-lchr.10410]. Ce dernier ouvrage a reçu le prix Jean-Stengers de l'Académie royale de Belgique. A l'automne 2020 paraîtra aux éditions du CNRS une biographie du ministre des finances de Louis XV : Joseph-Marie Terray.

L'EA 3436 CRESAT (université de Haute-Alsace), à travers l'implication de plusieurs collègues modernistes, dont un ingénieur d'études cartographe expérimenté qui supervisera l'atlas.

→ **Benjamin Furst** est ingénieur d'études au sein de ce laboratoire. Il a une double casquette : à la fois docteur en histoire moderne (sa thèse porte sur *La monarchie et l'environnement en Alsace et au Canada sous l'Ancien régime : l'eau, politiques et représentations* sous la direction de Dominique Deslandres et Alain J. Lemaître) et cartographe. Un de ses axes actuels de recherches porte sur les « pouvoirs, territoires, appropriation et administration de l'espace français ». Il a déjà publié l'*Atlas du Rhin supérieur* (voir bibliographie).

L'UMR 7354 DRES (Université de Strasbourg) est engagée dans le projet grâce à :

→ **Thomas Boullu**, jeune docteur d'Histoire du droit, spécialisé dans la connaissance de l'histoire du droit des impôts indirects. Sa thèse porte sur *La transaction en matière d'impositions indirectes (1661-1791). Contribution à l'étude de l'émergence d'un droit de l'administration monarchique* (direction Raphaël Eckert). La première partie démontre que l'accommodement revêt une nature civile et une nature pénale. La transaction étant avant toute chose un contrat conclu entre les fermiers de l'impôt et le contribuable, Thomas Boullu l'examine d'abord au prisme du droit des obligations. La deuxième partie traite de la nature administrative de l'accommodement, tant du point de vue de ses propriétés que de son régime. Elle montre bien que la transaction est au service de l'État, pour désengorger les tribunaux et fluidifier le contentieux fiscal, mais qu'il sert aussi l'économie en permettant de remettre en circulation les marchandises confisquées, conformément à la doctrine physiocrate.

L'UMR Géographies-Cités 8504 (Panthéon-Sorbonne, Paris, EHESS) s'associe au projet à travers l'équipe d'épistémologie et d'histoire de la géographie, qui est en train d'intégrer dans son périmètre la géographie historique. Cette équipe travaille en étroite relation avec une plateforme géomatique localisée à l'EHESS.

→ **Marie-Vic Ozouf –Marignier** est directrice d'études à l'EHESS sur la chaire « identités, savoirs, aménagement. Ses trois axes d'études sont 1) Formes et évolution des identités territoriales en France : départementalisation et régionalisme ; 2) Représentations mentales et savoirs géographiques : géographie et cartographie historique, histoire de la géographie et 3) Action publique territoriale : politiques, discours et pratiques. Ses réflexions complètent donc celle des historiens du droit. Elle a participé à la réalisation des volumes de *l'Atlas de la Révolution française* (1989)

→ **Valentina de Santi** a soutenu une thèse sur *Le plan-relief de Rome (1849-1852) et l'activité topographique du dépôt des fortifications,* dir. Marie-Vic Ozouf-Marignier et Luisa Rossi (université de Gênes), 2016. Avec Benjamin Furst, elle cartographiera les données spatiales repérées par l'équipe de l'axe 1.

L'EA 4417 CHAD questionne les substrats coutumiers et les modalités historiques qui ont modelé le «paysage normatif » de l'Europe, s'associe également au projet grâce aux historiens du droit qui ont une connaissance particulière des systèmes fiscaux d'ancien régime et des procédures judiciaires qui leur sont associées.

→ **Mathieu Soula** : Professeur d'histoire du droit et des institutions à l'université de Paris-Nanterre. Mathieu Soula est spécialiste de l'histoire de la justice et du droit pénal. Sa thèse, soutenue en 2004, a porté sur « Tout était à faire ». Mise en place du système fiscal révolutionnaire dans le département de l'Hérault (1789-1804). L'exemple des contributions foncières et mobilières. Prix Bercy (2005). Il a dirigé plusieurs travaux de recherche publiés notamment chez Classiques Garnier : *Résister à la justice* (2020), *Corps en peine*s (2019).

2. Bibliographie partielle **(en gras : participants au projet)**

Vida AZIMI, *Un modèle administratif de l'Ancien Régime : les commis de la Ferme générale et de la régie générale des aides*, Paris, éditions du CNRS, 1987.

Thomas BOULLU, « *La transaction en matière d'impositions indirectes (1661-1791). Contribution à l'étude de l'émergence d'un droit de l'administration monarchique »,* thèse soutenue à l'Univ.de Strasbourg sous la direction R.Eckert, nov. 2019.

Benoît CARRE, *Pensions et pensionnaires du roi au XVIIIe siècle*, Villeneuve d'Ascq, PU Septentrion, 2020.

Olivier CAPOROSSI, *Douanes et contrebandes dans les Pyrénées occidentales (du XVIe au XXe siècle)*, Pau, Marrimpouey, 2010.

Jean CLINQUART, *Les services extérieurs de la Ferme générale à la fin de l'Ancien Régime. L'exemple de la direction des fermes du Hainaut*, Paris, CHEFF, 1996.

Paul DELSALLE, « Les ouvrières des salines de Salins (Jura), XVe-XVIIIe siècles », ***Histoire, économie et société***, 2006, n°1, p. 15-31 ; Dir. Avec A. Ferrer, *Les enclaves territoriales aux temps modernes*, Besançon, PU franc-comtoises, 2000.

Valentina DE SANTI, ***Topographie pittoresque. Art et technique militaires dans la mise en oeuvre du "Plan-relief du Siège de Rome, thèse*** en co-tutelle M.V. Ozouf-Marignier et L. Rossi (Parme), 2016.

Catherine DESBARATS, *Colonial Government Finances in New France, 1700-1750,* thèse d'histoire, Université McGill, 1993.

Yves DURAND, *Les fermiers généraux au XVIIe siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996 (1ère éd, 1971).

Sébastien EVRARD, *Gabelous et contrebandiers, histoire des fermiers généraux de Dijon,* Paris, L'Harmattan, 2015 ; « La Ferme générale et ses agents : la responsabilité des agents du fisc dans l'exercice de leurs fonctions (1740-1761) », à paraître actes du colloque de Tours de 2017 *La responsabilité.*

Benjamin FURST, *Atlas historique du Rhin supérieur*, PU de Strasbourg, 2019 ; « L'État face aux rivières d'une province frontière : police des cours d'eau et affirmation de l'autorité royale en Alsace au XVIII^{e} siècle. », R*encontre SHF – Comment les tensions de l'eau conduisent-elles*

à en repenser la gouvernance ?, Paris, 20 novembre 2019 ; ***Atlas historique du Rhin supérieur***, PU de Strasbourg, 2019.

Michael KWASS, *Privilege and the Politics of Taxation in Eighteenth- Century France, Cambridge UP,* 2000 ; *Louis Mandrin. La mondialisation de la contrebande au siècle des Lumières,* Vendémiaire, 2016.

Marie-Laure LEGAY, « Défier l'administration : les inscriptions en faux contre la Ferme générale (1680-1780) », *Revue historique*, 2019/2 (n° 690), p. 315-334 ; *La banqueroute de l'Etat royal. La gestion des finances publiques de Colbert à la Révolution*, Paris, EHESS, 2011.

Momcilo MARKOVIC, *Paris brûle ! L'incendie des barrières de l'octroi en juillet 1789*, Paris, L'Harmattan, 2019.

George-T. MATTHEWS, *The royal General Farms in eighteenth century France*, New-York en 1958.

François MONNIER, *L'administration des finances de l'Ancien régime*, conclusions, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1997 (passage cité : p. 385)

Anne MONTENACH, ***Femmes, pouvoirs et contrebandes dans les Alpes au XVIII[e] siècle***, Grenoble, PUG, 2017.

Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18e siècle*, Paris, EHESS, 1989 ; Avec D. Nordman et al., *Atlas de la Révolution française, vol. 4, Le territoire (1). Réalités et représentations*, 1989, 106 p. et *vol. 5, Le territoire (2). Les limites administratives*, Paris, EHESS, 1989.

Florian SCHUI, « Les batailles de l'impôt: Consentement et résistance de 1789 à nos jours, *The English Historical Review*, 2012 ; « Learning from French Experience? The Prussian ***Régie*** Tax Administration, 1766-86 », dans Nehring H., Schui F. (eds) *Global Debates about Taxation,* Palgrave Macmillan, Londres, 2007.

Mathieu SOULA, « Toulouse et la tutelle financière royale au XVIIIe siècle, l'exemple d'une résistance (1688-1789), *Annales du Midi*, n° 259, 2007, p. 309-338 ; « Entre subordination et intégration : étude de la jurisprudence des intendants de Languedoc relative aux contraventions aux privilèges de la Ferme générale des Postes et Messageries au XVIIIe siècle », B. Garnot, *Normes juridiques et pratiques judiciaires du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Dijon, PU de Bourgogne, 2007, p. 181-190.

Nicolas SOULAS, *Pouvoir(s), conflits et recompositions sociopolitiques : L'exemple du couloir rhodanien (1750-1820),* thèse soutenue à l'université d'Avignon sous la direction de Stéphane Durand, 2017.

Jean-Claude WAQUET, **«** Les fermes générales dans l'Europe des Lumières: le cas toscan**"**, in *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, Moyen Âge et temps modernes, 1977**,** vol. 89, 2, p. 983-1027.

Eugene WHITE, « L'efficacité de l'affermage de l'impôt : la ferme générale au XVIIIe siècle », in *L'administration des finances sous l'Ancien Régime,* Paris, CHEEF, 1997 ; « France's Slow Transition from Privatized to Government-Administered Tax Collection: Tax Farming in the Eighteenth Century », *Economic History Review,* nov. 2004.

II - Durée (en mois) : 48 mois

Le calendrier est prévu comme suit

2020 :

- 10 avril 2020 : séminaire de travail : réunion des 6 principaux collaborateurs de l'équipe interdisciplinaire Histoire du droit/géographie/histoire des Lettres. Définition de la méthode. Prise en charge des responsabilités scientifiques du Dictionnaire (Legay/Boullu), de l'Atlas (Furst/de Santi), de la restitution analytique juridique (M. Soula), historique (Legay) et géographique (Ozouf-Marignier). Ouverture d'un espace collaboratif (hébergé par l'Irhis ou par la MESHS)

- Campagnes d'archives

- Publication en ligne au fil de l'eau des notices du *Dictionnaire numérique de la Ferme générale* sur la plateforme Hypothèses*:* https://dicofg.hypotheses.org

- 15 octobre 2020 : séminaire de travail (voir plus haut) : coordination entre le *Dictionnaire numérique* et l'Atlas numérique/ Dossier de montage pour le post-doc Valentina de Santi : embauche sur 24 mois (2021-2022) nécessaire à la saisie des données géo-historiques

2021 :

- Campagnes d'archives ;
- Publication en ligne au fil de l'eau des notices du *Dictionnaire*
- Réalisation des premières cartes de *l'Atlas numérique* à partir de la plateforme géomatique localisée à l'EHESS : collaboration Benjamin Furst / Valentina de Santi
- Octobre : Réunion annuelle des principaux responsables ; Contact avec Huma-Num

2022 :

- Publication en ligne au fil de l'eau des notices du *Dictionnaire*
- Réalisation des cartes de *l'Atlas numérique* à partir de la plateforme géomatique localisée à l'EHESS : collaboration Benjamin Furst / Valentina de Santi
- Octobre : Réunion annuelle des principaux responsables ; lancement du colloque

2023 :

- Finalisation du *Dictionnaire numérique*
- Publication de *l'Atlas numérique* sur Huma-Num
- Restitution analytique autour de *l'administration du privilège :*
    - Colloque : « Administrer le privilège : La Ferme générale dans l'espace français et européen 1664-1794 »
    - Ouvrage : livrable papier
    - Rapports

III - Financement demandé : 19 338 €

Le financement complet du projet nécessite 121 162 euros : la demande se justifie par l'embauche d'une post-doc sur 24 mois (97 500 euros, charges patronales comprises) nécessaire à la saisie des données géo-historiques (les cartes numériques des anciennes provinces françaises seront mises à la disposition de la communauté scientifique), les missions des historiens dans les dépôts d'archives (2 200 euros) ainsi que la mission de l'ingénieur géographe à Paris (800), l'organisation des rencontres (3 600 euros à raison de 4 rencontres des 6 principaux collaborateurs, soit 900 euros par rencontre) et du premier colloque international sur la Ferme générale sur 2 jours et demi (13 000 euros) et la diffusion des livrables associés (rapports, actes du colloque).

IV - Organisme demandeur

Intitulé	**IRHIS UMR CNRS 8529** **Université de Lille**		
Adresse	**Campus Pont-de-Bois** Rue du Barreau BP 60149 59650 Villeneuve d'Ascq		
Téléphone	03 20 41 62 87		
E-mail	**Irhis-recherche@univ-lille.fr**		
Forme juridique	**UMR CNRS 8529**	**N° Siret**	

Personne ayant qualité pour engager le demandeur

Nom	**MERIAUX**	**Prénom**	**Charles**
Fonction	**Directeur**		

Responsable de la gestion et de l'administration

Nom	**MULLER**	**Prénom**	**Christophe J.**
Fonction	**Délégué régional du CNRS Hauts-de-France**		
Téléph.	**(33) 3 20 12 58 04**		
E-mail	**delegue@dr18.cnrs.fr**		

V - Unité (laboratoire, équipe, service, etc.) devant effectuer la recherche

Intitulé	**IRHIS UMR CNRS 8529 (coordination)**
Adresse	**Université de Lille, Site du Pont-de-Bois, 59653 Villeneuve d'Ascq**

Téléphone	03 20 41 62 87
E-mail	**Irhis-recherche@univ-lille.fr**

Directeur de l'unité :

Nom et prénom	**Mériaux Charles**
Qualité ou titre	**Directeur**

Responsable de la gestion et de l'administration

Nom	**MULLER**	**Prénom**	**Christophe J.**
Téléphone	**(33) 3 20 12 58 04**		
E-mail	**delegue@dr18.cnrs.fr**		

VI – Chercheur(s) assurant la responsabilité et la conduite effectives du projet

Nom	**LEGAY**	**Prénom**	**Marie-Laure**
Titre et grade ou emploi	**Professeur des universités**		
Adresse	**Université de Lille, Faculté des humanités, département Histoire, campus Pont de Bois, 59653 Villeneuve d'Ascq**		
Téléphone	**06 56 86 87 24**	**Portable**	**06 56 86 87 24**
E-mail	**marie-laure.legay@univ-lille.fr**		

Nom		**Prénom**	
Titre et grade ou emploi			
Adresse			
Téléphone		**Portable**	
E-mail			

VII - Résumé en français et en anglais et mots clés du projet de recherche

N.B. Il est recommandé d'apporter le plus grand soin à la rédaction de ce texte, lequel pourra figurer dans divers documents officiels.
Un résumé de 20-30 lignes
5 mots-clés

Résumé en français : Le projet FermGé vise à étudier **l'impact d'une organisation fiscale (1664-1794), discriminante mais rationnelle**, sur les territoires et les sociétés de la France moderne. Il cerne les dynamiques de fonctionnement d'une institution ancrée dans une culture du privilège et donc de l'inégalité, mais tout autant dans une culture administrative éclairée visant l'efficacité. Véritable « Etat dans l'Etat », omniprésente à des échelles diverses et sur des **territoires très différenciés** pour collecter près de 50 % des revenus ordinaires de la monarchie, dotée de moyens exceptionnels de coercition, mais capable de transactions, la Ferme générale a localement

renforcé ou affaibli le sentiment d'injustice à l'interface avec les **sociétés plurielles** sur lesquelles elle agit. La confrontation entre une logique gestionnaire éclairée par une science administrative nouvelle d'une part, et des identités géographiques et sociales plurielles généra des réactions qui se déclinèrent en pratiques et discours pluri-sémantiques sur l'inégalité, allant jusqu'à la radicalisation violente.

Le projet revient sur le paradigme d'une organisation purement coercitive véhiculé par une historiographie centrée sur la répression de la contrebande. Son originalité réside dans **l'approche globale** de l'objet d'histoire « Ferme générale », considérant pour la première fois cet acteur majeur de la modernité dans tous ses aspects, administratifs, politiques, économiques, sociologiques, géographiques. François Monnier, en 1996, déplora l'absence d'étude de la Ferme en elle-même (voir bibliographie). Aucun colloque ou journée d'études spécifique n'a été monté(e) sur le sujet à ce jour. Pour étudier les **dynamiques de gestion des privilèges sociaux et territoriaux** dans leur globalité et apprécier tout autant les conflictualités que les pratiques d'accommodements, voire les compromis politiques, le projet s'appuie sur une **collaboration interdisciplinaire de cinq laboratoires Histoire-Géographie-Histoire du droit** (un en histoire, deux en géographie et deux en histoire du droit) en prenant acte des renouvellements heuristiques de chaque discipline. Le projet vise à restituer à la communauté scientifique des connaissances inédites sur cette organisation fiscale, dépositaire d'archives considérables au niveau des départements, mais surtout des analyses sur l'interface inégalitaire Impôt/territoires/sociétés. L'originalité du projet réside dans le questionnement d'un **binôme notionnel « inégalité/rationalité »** que nous élaborons à partir d'un modèle de gestion de l'inégalité (celui de la Ferme générale) qui a été exporté à l'étranger (duché toscan, duché de Parme, Prusse, Pays-Bas méridionaux…). Nous émettons l'hypothèse que ce binôme est opérationnel pour étudier tout type d'organisation agissant globalement sur un territoire.

Trois axes de recherches prévus :

- Le Dictionnaire numérique de a Ferme générale
- L'Atlas numérique de la Ferme générale
- Une histoire transdisciplinaire du binôme notionnel inégalités/rationalité

Mots-clés en français :
Privilèges – Administration – Territoires –Fiscalité - Inégalités

Résumé en anglais : The project *FermeGé* aims to study the **impact of a discriminatory but rational tax- organization** (1664-1794) on modern French territories and societies. It identifies the functional dynamics of an institution rooted in a culture of privilege, and hence Inequality, but just as much in an enlightened administrative culture which pursued efficiency. A veritable "State within a State", omnipresent at various levels and in **highly differentiated territories** for the collection of up to 50% of the crown's ordinary revenue, endowed with formidable means of coercion but also power to conduct transactions, the royal general tax farms locally strengthened or weakened the sense of injustice at the interface with the plural societies on which it operated. The tension between a managerial logic informed by a forward-looking administrative science on the one hand, and geographical and social Identities on the other hand, produced a range of reactions which took the form of multi-semantic practices and discourses on inequality, up to and including violent radicalization.

The project reconsiders the paradigm of a purely coercive organization, working from a historiographic base centred on the repression of smuggling. Its **Originality** lies in the **overall**

approach of the historical object « Ferme générale », addressing this key element of modern governance for the first time through an analysis of all its administrative, political, economic, sociological and geographical aspects. In 1996, François Monnier lamented this absence of research into the royal general Farms itself (see bibliography). No colloquium or specific study day was ever held on the subject. To understand **the dynamics of the management of social and territorial privileges** as a whole and to investigate conflictualities just as much as accommodatory practices or political compromise, the project is based on interdisciplinary collaboration among five laboratories covering **History-Geography-History of Law**, while acknowledging heuristic advances in each discipline. It aims to provide the scientific community with new insights into this fiscal organization, which has left abundant records in regional archives; but above all *FermGé* will offer analyses of inequality in terms of the interface between Taxes, Territories and Societies. The originality of this project lies further in the questioning of a **notional duality "inequality/rationality" based on a model of Inequalities Management** (that of the royal Farms) which was exported abroad (Duchy of Tuscany, Duchy of Parma, Prussia, Southern Netherlands …). We hypothesize that this duality can be applied to the study of any type of organization having global authority in a given territory.

The project is organized around 3 work-axes:

- ***Digital Encyclopaedic Dictionary of the royal general Farms***
- ***Digital historical Atlas of the royal general Farms***
- ***A cross-disciplinary History of the notional duality inequality/rationality***

Mots-clés en anglais :
Privileges – Managment- Territories- Inequality- Tax

VIII - Programme des travaux (calendrier des différentes phases de la recherche) :

2020 :

- 10 avril 2020 : séminaire de travail : réunion des principaux protagonistes de l'équipe interdisciplinaire Histoire du droit/géographie/histoire des Lettres. Définition de la méthode. Prise en charge des responsabilités scientifiques du Dictionnaire (Legay/Boullu), de l'Atlas (Furst/de Santi), de la restitution analytique juridique (M. Soula), historique (Legay) et géographique (Ozouf-Marignier). Ouverture d'un espace collaboratif (hébergé par l'Irhis ou par la MESHS)

- Campagnes d'archives

- Publication en ligne au fil de l'eau des notices du *Dictionnaire numérique de la Ferme générale* sur la plateforme Hypothèses*:* https://dicofg.hypotheses.org

- 15 octobre 2020 : séminaire de travail (voir plus haut) : coordination entre le *Dictionnaire numérique* et l'Atlas numérique/ Dossier de montage pour le post-doc Valentina de Santi : embauche sur 24 mois (2021-2022) nécessaire à la saisie des données géo-historiques

2021 :

- Campagnes d'archives
- Publication en ligne au fil de l'eau des notices du *Dictionnaire*
- Réalisation des premières cartes de *l'Atlas numérique* à partir de la plateforme géomatique localisée à l'EHESS : collaboration Benjamin Furst / Valentina de Santi
- Réunion annuelle des principaux responsables ; Contact avec Huma-Num

2022 :

- Publication en ligne au fil de l'eau des notices du *Dictionnaire*
- Réalisation des cartes de *l'Atlas numérique* à partir de la plateforme géomatique localisée à l'EHESS : collaboration Benjamin Furst / Valentina de Santi
- Réunion annuelle des principaux responsables ; lancement du colloque

2023 :

- Finalisation du *Dictionnaire numérique*
- Publication de *l'Atlas numérique* sur Huma-Num
- Restitution analytique autour de *l'administration du privilège :*
  - Colloque : « Administrer le privilège : La Ferme générale dans l'espace français et européen 1664-1794 »
  - Ouvrage : livrable papier
  - Rapports

IX - Composition de l'équipe affectée au projet

Nom	Prénom	Qualité	Temps consacré à la recherche (% équivalent temps plein)
Legay	**Marie-Laure**	**Pr Histoire**	**80 %**
Boullu	**Thomas**	**Docteur Histoire du droit**	**50 %**
De Santi	**Valentina**	**Post-doc (24 mois)**	**100 %**
Furst	**Benjamin**	**Ingénieur cartographe**	**50 %**
Soula	**Mathieu**	**Pr Histoire du droit**	**30 %**
Ozouf-Marignier	**Marie-Vic**	**Directrice d'études EHESS**	**30 %**
Une dizaine de chercheurs français et étrangers contribuent par ailleurs ponctuellement au *Dictionnaire numérique*			

X – Renseignements financiers (pour l'ensemble du projet de recherche – en euros)

NB : **Les demandes budgétaires (missions, vacations, documentation, équipement, etc.) ne pourront être prises en compte que si elles trouvent une justification explicite dans le projet de recherche.**

A / Personnel rémunéré sur le budget propre de la recherche :

NB : Les personnels statutaires d'enseignement et de recherche (professeurs, maîtres de conférences, ATER, allocataires d'étude, personnels CNRS, etc.) ne peuvent bénéficier de rémunérations complémentaires à leur salaire.

Nom de la personne	Nature de la rémunération[1]	Durée (heures x mois)	Taux horaire ou mensuel brut	Rémunération totale brute	% des charges[2]	Coût total de la rémunération
Financement demandé au GIP						
De Santi V.	**Post-doc**	**24 mois**	**Salaire brut mensuel 2643.22 € par mois**			**4 065.47 € X 24 = 97 571,28 euros charges**

						patronales comprises
Financement demandé aux autres partenaires						

(1) Préciser dans chaque cas s'il s'agit de salaires, de vacations ou d'honoraires
(2) Il est obligatoire d'indiquer le pourcentage exact de charges patronales. Ces éléments peuvent être fournis par les services comptables des organismes dont dépendent les équipes.

Total de A : 97 571,28 **€**

B / Frais de fonctionnement (à détailler avec précision) :

B1 – Missions (préciser lieu, durée et nombre)

Détails mission(s)	Coût
10 avril 2020, Réunion des coordinateurs MESHS de Lille, 1 jour, 6 personnes	911,75 HT
15 octobre 2020, Réunion des coordinateurs MESHS de Lille, 1 jour, 6 personnes	911,75 HT
Octobre 2021, Réunion des coordinateurs MESHS de Lille, 1 jour, 6 personnes	911,75 HT
Octobre 2022, Réunion des coordinateurs MESHS de Lille, 1 jour, 6 personnes	911,75 HT
Missions dans les archives départementales, nationales et étrangères	2 200 HT
Mission ingénieur cartographie à Paris : AR Strasbourg-Paris X 4	800 HT
B1 – Total	**6 647 €**

B2 – Petit matériel et fonctionnement (préciser : achat petit matériel, frais postaux, documentation, etc.)

Achat	Coût
B2 – Total	

B3 – Frais de reprographie (notamment, impression du rapport final, sur la base de 20 exemplaires) : rapports : 400 ; affiches : 100 ; livrable actes du colloque : 3 500 ;

B3 – Total **4 000 €**

B4 – Autres

B4 – Total **€**

Total de B : **10 647 €**

C / Divers

Détails	Coût

Colloque international 2023 : Administrer le privilège : la Ferme générale dans l'espace français et européen 1664-1794 **25 participants, dont 6 étrangers (2 transatlantiques) : transports** (15AR X 200 euros = 3 000 ; 5AR X 100 = 500 ; 2 AR X 1000 = 2000 ; 3 AR restant = 800) ; **total 6 300 ; hébergements** (2 nuitées X 25 pers. X 110 euros**= 5 500 euros), repas** (3 repas X 25 pers. X 15,25 euros**=1 143,75 euros) + café**	**12 943,75**

Total de C : **12 943, 75 €**

Total de A :	97 571,28	**+ B :**	10 647	**+ C :**	12 943, 75	**=** **121 162, 03 €**

Chaque poste de dépense devra être détaillé dans la partie budgétaire et justifié dans la partie scientifique du dossier

XI Fiche financière récapitulative

A – Financement demandé à la Mission

Postes de dépenses	Montant
a) Rémunérations et charges	97 571,28
b) Frais de fonctionnement	10 647
c) Divers	12 943,75
Total	**121 162,03 €**

B - Autres financements (origine et montant)

Cofinancements …	0rigine	Montant
Acquis		
Missions	**MESHS Lille**	**1 023,50**
Missions	**UMR DRES**	**400**
	EA CRESAT	**400**
	Sous-total des cofinancements acquis	**1 823,50 €**
En cours d'instruction		
	ANR AAPG 2020	**100 000 €**

Sous-total des cofinancements en cours d'instruction	
Total des cofinancements acquis et en cours d'instruction	**101 823,50 €**

Coût total de la recherche (tous financements compris) : 121 162, 03 **€**

Financement total demandé à la Mission : 19 338,53 **€**

PRIÈRE DE JOINDRE UN RIB

Pour toute information relative à l'établissement de ce formulaire, contacter :

Tél : 01 87 89 21 02
E-Mail : mission@gip-recherche-justice.fr